



1922-1929

Les années dans la «Casa»

4 NOVEMBRE 1922 Angela Boffi quitte la communauté des Filles de Saint-Paul.

12 MARS 1923 Maestra Tecla remet la «Libreria San Paolo» [Librairie Saint-Paul] de Suse à M. Enrico Piazza.

23 MARS 1923 La communauté de Suse rejoint définitivement la communauté d'Alba.

1923-1924 Maestra Tecla écrit quelques Notes sur les débuts des Filles de Saint-Paul. Plusieurs articles publiés par *l'Unione Cooperatori Buona Stampa (UCBS)*, entre juin 1923 et avril 1925, ont utilisé ses Notes.

10 FÉVRIER 1924 Le père Alberione fonde les «Pieuses Disciples du Divin Maître». Maestra Tecla est leur Supérieure générale. Après la promulgation du Dècret d'approbation diocésain des Filles de Saint-Paul, Maestra Tecla sera leur Supérieure générale, et cela jusqu'au 25 mars 1947.

16 JANVIER 1926 Un premier groupe de jeunes sœurs, guidé par Maestra Amalia Peyrolo, est envoyé à Rome. Deux jours plus tôt, deux Filles de Saint-Paul et quelques jeunes de la Société Saint-Paul avaient rejoint la capitale, accompagnés par le père Timoteo Giaccardo.

20 OCTOBRE 1926 Angela Boffi meurt. En larmes, Maestra Tecla en donne la nouvelle à une sœur en ajoutant : « Je lui dois beaucoup ! ».

MAI 1927 Maestra Tecla, pour la première fois peut-être, visite la maison de Rome.

30 OCTOBRE 1928 Un groupe de sœurs et Maestra Tecla prennent l'habit religieux qui sera désormais le costume de la congrégation des Filles de Saint-Paul.

5 NOVEMBRE 1928 La première maison filiale, dont la tâche spécifique est la diffusion, est ouverte à Salerne. Pendant le même mois, deux autres maisons sont ouvertes : l'une à Bari, l'autre à Vérone. Maestra Tecla accompagne les sœurs et les aide. Ce sont ses premiers « voyages apostoliques ».

5 FÉVRIER 1929 Elle part pour Cagliari pour aider les sœurs qui ouvrent une nouvelle maison.

15 MARS 1929 Mons. Giuseppe Francesco Re érige la «Pieuse Société des Filles de Saint-Paul» en Congrégation de droit diocésain. Par le même Décret, il reconnaît Maestra Tecla en tant que Supérieure générale avec le titre de « Prima Maestra ».

19 MARS 1929 Entre les mains du Fondateur – délégué par l'évêque Mgr Giuseppe Francesco Re – et avec ses quatre conseillères, Maestra Tecla fait la profession religieuse publique et prononce ses vœux perpétuels, ce qui l'habilite à recevoir les vœux des sœurs.
